

# Le MANDRÉEN

VILLE-SAINTMANDRIER.FR

MAGAZINE  
MUNICIPAL



**#318**  
JANVIER  
2026

Les travaux du stade de football  
Lanérière, votre article en page 7.



LA VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER  
VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE

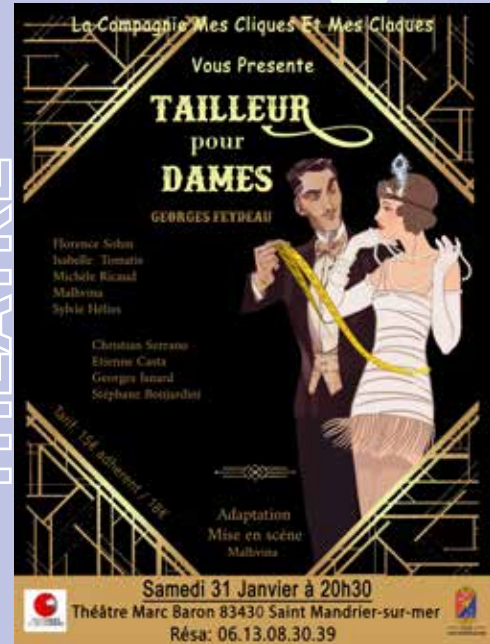
2026

Ça se passera en JANVIER...

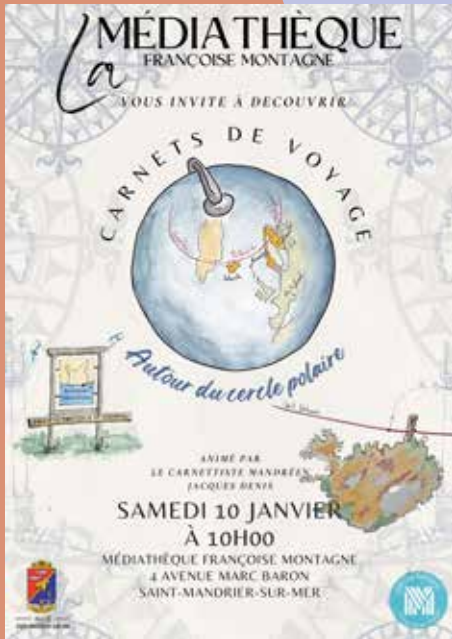
ART



THÉÂTRE



## ANIMATIONS



## VIDE-GRENIERS

Dimanches 11 et 25 janvier, de 7h00 à 15h30, place des Résistants. Les Pescadou du Creux.



Dimanche 18 janvier, de 7h00 à 15h00, parking Saint Asile. Feste de la Presqu'île.

## MARCHÉS HEBDOMADAIRES

TOUS LES SAMEDIS MATIN PLACE DES RÉSISTANTS

TOUS LES MERCREDIS MATIN PARKING SAINT-ASILE - PIN ROLLAND

## NUMÉROS ET LIENS UTILES

**POMPIERS** 04 94 05 33 00 / 18 ou 112 depuis un portable.

**POLICE MUNICIPALE** 04 94 11 51 70  
Patrouille 06 19 45 22 12 / 17 en cas d'urgence.

7j/7, de 18h à 8h un agent reste joignable au 06 75 56 02 17, pour tout problème technique ou de sécurité.

**ACCUEIL MAIRIE** 04 94 11 51 60

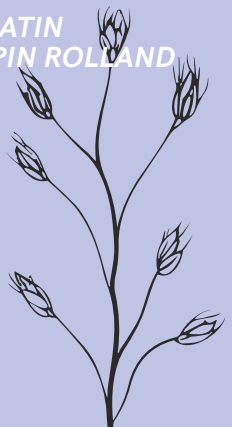
**MÉDIATHÈQUE** 04 94 63 58 70

**GUICHET UNIQUE**  
Service scolaire 09 67 51 98 08

**PORTAIL FAMILLE**  
portail-saint-mandrier.ciril.net

**C.C.A.S** 04 94 11 24 56  
Assistante Sociale sur rendez-vous 04 94 11 51 62

**CONSEILLER NUMÉRIQUE**  
04 94 63 58 70 sur rendez-vous.



RETROUVEZ L'AGENDA DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS DE LA COMMUNE SUR [VILLE-SAINTMANDRIER.FR](http://VILLE-SAINTMANDRIER.FR)



# ÉDITO



Bono annado, bèn granado e bèn accompagnado, qu'aquesto annodo vous adugue lou bonur, la pax, la joio, la santa, l'amista e l'amour.

(Bonne année, avec beaucoup d'argent, bien entouré, et que cette nouvelle année vous apporte le bonheur, la paix, la joie, la santé, l'amitié et l'amour.)

C'est dans ces termes qu'autrefois, en Provence, les gens se présentaient les vœux de bonne année. Si j'ai souhaité vous le faire dans cette langue, c'est bien sûr pour vous montrer notre attachement à nos racines, et nous avons partagé avec vous tout ce qui fait la féerie de ces fêtes de Noël dans la plus pure des traditions (les crèches, y compris dans l'entrée de la mairie, les calendales avec le défilé des santons, le gros souper, l'arrivée du Père Noël, le bain de Noël...).

Et maintenant que les rois mages sont arrivés, nous allons pouvoir partager les traditionnelles couronnes avec un bon rosé de l'Ermitage, ce qui sera encore l'occasion de présenter nos vœux dans la convivialité.

Mais dès le lendemain, nous nous remettrons au travail pour préparer le budget 2026, avec la grosse incertitude sur les aides de l'État, puisqu'à l'heure où j'écris ces lignes, son budget n'a pas été voté. Cependant, il faudra faire avec pour que la future équipe qui sera choisie par les électeurs puisse se mettre immédiatement au travail au lendemain des élections municipales.

Alors, cette fois-ci en français, Mandréennes et Mandréens, bonne année à toutes et tous.

Le Maire,  
Gilles VINCENT

# ÉTAT CIVIL

NOS JOIES, NOS PEINES...

## ILS SE SONT MARIÉS

Alexandra WILLIOT & Frédéric LOMBARDO  
le 22/11/2025

Victoria FAURE & Thomas BIANCHI  
le 22/11/2025

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

Jacqueline EMANUELLI née PALENC  
le 21/11/2025 à l'âge de 95 ans

Christian AUDINEAU le 25/11/2025  
à l'âge de 81 ans

Mireille FAHI née DUHALDE le 28/11/2025  
à l'âge de 92 ans

Henri DREAN le 07/12/2025 à l'âge de 84 ans

Wolf ROGOSINSIKI le 12/12/2025  
à l'âge de 86 ans

VOS PROCHAINES

PERMANENCES  
DES ÉLUS (SANS RENDEZ-VOUS)

Mairie annexe de Pin Rolland  
(locaux de l'agence postale communale)

**SAMEDI 17 JANVIER** de 10h à 12h  
(pas de permanence en août)

*Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ?  
présentez-vous à l'accueil de la mairie, un guide d'accueil vous sera remis.*

## Restez CONNECTÉ(E)

LE MANDRÉEN  
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION  
Disponible sur : [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT.  
La rédaction des articles : l'ensemble de l'équipe municipale et les associations.

Création graphique, mise en page : service Vie de la cité.  
Crédits photos : Vie de la cité, associations, Patrick Leconte.

Photo de couverture : Vie de la cité.  
Impression : TRULLI IMPRIMERIE - 06140 VENCE.  
Diffusion gratuite - Reproduction interdite.



Abonnez-vous à la Newsletter municipale pour ne rien manquer !  
Envoyez vos nom, prénom et adresse mail à : [vicite@ville-saintmandrier.fr](mailto:vicite@ville-saintmandrier.fr)



Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer



[ville-saintmandrier.fr](http://ville-saintmandrier.fr)



## Inscriptions sur les LISTES ÉLECTORALES, le guide

Afin de pouvoir voter lors des prochaines échéances électorales, vous devez être inscrit sur les listes électorales de la commune. La date limite d'inscription est fixée au 6<sup>ème</sup> vendredi précédent le premier tour du scrutin.

### Les documents à fournir :

- un justificatif d'identité en cours de validité ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Quittance de loyer, facture d'eau, d'électricité, de gaz, assurance habitation, téléphone fixe ou abonnement internet ...).

### Plusieurs façons de s'inscrire :

- à l'accueil de votre mairie : en déposant votre dossier complet ;
- par courrier, en envoyant votre dossier par voie postale ;
- en ligne, sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) en déposant vos pièces justificatives dématérialisées.

### Astuce !

Vous pouvez vous assurer de votre inscription grâce à l'onglet « interroger ma situation électorale » sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) avec vos identifiants FranceConnect.

Anticipez vos démarches et assurez-vous de pouvoir voter au prochain scrutin !

**PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES  
POUR L'ANNÉE 2026/2027**  
1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE DE MATERNELLE  
DES ENFANTS NÉS EN 2023

**Du mardi 6 janvier 2026  
au vendredi 13 février 2026**

**LUNDI, MARDI,  
JEUDI ET VENDREDI  
DE 8H00 À 12H00 ET  
DE 13H30 À 16H30**

**PERMANENCE  
EXCEPTIONNELLE :  
MERCREDI 11  
FÉVRIER 2026  
DE 8H À 12H**

**SERVICE SCOLAIRE/  
GUICHET UNIQUE :  
09.67.51.98.08**  
Les Jardins d'Hydra  
près du complexe scolaire  
Louis Clément

**PIÈCES À FOURNIR :**

- le dossier d'inscription scolaire ;
- une photocopie du livret de famille ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- la copie du carnet de santé (pages des vaccinations) ;
- pour les enfants hors commune : dérogation de la commune de domicile ;
- en cas de séparation des parents, toute pièce justificative de l'attribution du droit de garde exclusif ou de garde alternée.

Plus d'informations sur : [www.portail-saint-mandrier.ciril.net](http://www.portail-saint-mandrier.ciril.net)

## ANIMATIONS et essor COMMERCIAL

### MICKA DÉBOUCH'

Une nouvelle entreprise locale pour vos canalisations :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création de Micka Débouch', une entreprise locale spécialisée dans le débouchage et l'entretien des réseaux d'assainissement.



Installé sur notre presqu'île de charme depuis 2015, suite à un rapprochement familial, Mickaël Chavot nous explique que les caprices des canalisations n'ont plus de secret pour lui : avec les années, il nous dit avec humour, avoir appris à les écouter, les comprendre... et les déboucher sans stress.

Évier bouché, douche capricieuse ou WC en mode rébellion ? Il répondra présent pour intervenir rapidement, proprement, et toujours avec le sourire.

- Débouchage de canalisations (évier, lavabo, WC, douche, baignoire)
- Inspection caméra pour un diagnostic précis
- Curage et entretien préventif
- Interventions d'urgence 7j/7 et 24h/24

Retrouvez toutes les infos, tarifs et conseils sur son site internet : [www.mickadebouch.fr](http://www.mickadebouch.fr)

Soutenir les artisans locaux, c'est faire le choix de la proximité, de la réactivité et de la confiance.



Pour les « bons tuyaux » Contactez Micka Débouch' :  
Téléphone : 06.22.89.28.21  
Email : [contact@mickadebouch.fr](mailto:contact@mickadebouch.fr)

# Le Collège Louis Clément

## Les sixièmes à la **RENCONTRE DU MAIRE** de Saint-Mandrier-sur-Mer

Dans le cadre des cours d'Histoire-Géographie et d'Enseignement Moral et Civique, chaque classe de sixième a eu la chance d'être reçue dans le bureau du maire de Saint-Mandrier-sur-Mer.



Cette rencontre a permis aux élèves de découvrir de manière concrète : le rôle du maire et le fonctionnement de la mairie, les différentes échelles de la vie politique, les institutions locales et leur place dans la République.

Curieux et impliqués, les élèves ont posé de nombreuses questions sur les projets de la commune, le conseil municipal ou la vie citoyenne. L'échange a été riche, direct et très interactif. Cette sortie pédagogique a donné du sens aux notions étudiées en classe et a offert aux élèves une première expérience citoyenne au plus près de la démocratie locale.

## Une **ATTENTION** pour les fêtes de fin d'année

Comme chaque année, dans le cadre des fêtes de fin d'année, la municipalité a offert une place de cinéma aux collégiens.

En remerciement pour cette attention, les élèves du collège Louis Clément ont réalisé une création collective.



## **COMMÉMORER LE 11 NOVEMBRE :** un devoir de mémoire partagé

Cette année encore, Madame GSTALTER a pris part aux cérémonies de commémoration du 11 novembre. À ses côtés, Madame PEARLSTEIN, principale du collège Louis-Clément, ainsi que plusieurs élèves de l'établissement, ont honoré la mémoire des soldats tombés pour la France.

Après la lecture de deux lettres de « poilus », centrées sur le thème de l'amour au front, les élèves ont pu jeter des fleurs dans le port de Saint-Mandrier, en hommage aux marins disparus. Ils se sont ensuite rendus au cimetière franco-italien, où tous ont participé au lever des couleurs. Ce moment solennel, a réuni élèves, enseignants et autorités locales.

À travers cette cérémonie, ils ont pu mesurer l'importance du devoir de mémoire et la nécessité de transmettre l'Histoire, pour que le sacrifice de ceux qui ont combattu ne soit jamais oublié.



### La **BOURSE AU PERMIS 2026**

Déposez votre dossier jusqu'au 26 janvier 2026 au service de la Vie de la cité, rue Anatole France. La commission municipale jeunesse statuera sur les dossiers complets fin janvier.

Consultez notre page jeunesse sur [ville-saintmandrier.fr](http://ville-saintmandrier.fr)



# PETITE ENFANCE, nouvelle compétence pour les communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 : Saint-Mandrier-sur-Mer pionnière !

La « loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi » a introduit, à l'article 17, la notion d'autorité organisatrice (AO) de l'accueil du jeune enfant. Le nouvel article L. 214-1-3 du Code de l'action sociale et des familles (CASF), issu de la loi, en vigueur depuis le **1<sup>er</sup> janvier 2025**, précise que les communes ont l'obligation de :

## Service public

de la

## Petite Enfance



### CADRE REGLEMENTAIRE

1. Recenser les besoins des enfants âgés de moins de trois ans et de leurs familles...
2. Informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que les futurs parents...
3. Planifier le développement des modes d'accueil au vu du recensement des besoins...
4. Soutenir la qualité des modes d'accueil...

Au niveau national  
61%\*  
DES PARENTS DÉCLARENT  
QUE TROUVER UN MODE  
D'ACCUEIL EST UNE  
SOURCE DE STRESS  
IMPORTANTE

Au niveau national  
PLUS DE  
50%\*  
DES PARENTS VEULENT  
PLUS D'INFORMATION SUR  
LES MODES D'ACCUEIL  
EXISTANTS

### LE PROJET FLICHE BERGIS AVANCE

Ces nouveaux bâtiments offriront une surface compatible avec l'activité d'un accueil de loisirs sans hébergement, permettant de recevoir 100 enfants et de répondre au besoin des parents sur liste d'attente.

Les enfants pourront bénéficier d'un environnement sublime en dehors du cadre scolaire, juste à côté des structures sportives et du futur Conservatoire de musique. L'amplitude d'accueil ne sera plus conditionnée à l'utilisation des locaux des écoles, etc...



L'enfance, la jeunesse et la parentalité occupent une place importante sur notre presqu'île. C'est dans cette perspective que la création d'un nouveau service public dédié à la petite enfance (SPPE) voit le jour, afin de répondre à des enjeux essentiels pour la vie collective.



Saint-Mandrier-sur-Mer, en avance sur la réglementation:

- mise en place du forum de l'enfance et de la parentalité dès 2024 à Saint-Mandrier-sur-Mer ;
- questionnaires d'études de besoins ;
- suivi et actualisation des partenariats avec les communes limitrophes ;
- création du guichet unique dès 2015 (Présentation de l'ensemble des services dédiés à la petite enfance, la jeunesse et la parentalité) ;
- accompagnement des projets : maison d'assistants maternels, crèches, comités de pilotage et de suivi, commission annuelle Petite Enfance, depuis 2014 ;
- + de 80 000€ de subventions municipales en 2025 pour les crèches associatives malgré les baisses de dotations de l'État...



Maison d'Assistants Maternelles

L'accompagnement du projet de création d'une Maison d'Assistants Maternelles est toujours d'actualité... Suite à la pandémie, aux difficultés du métier, à la nouvelle réglementation en vigueur, le nombre d'assistants maternelles a diminué d'environ 70 % sur la presqu'île en 5 ans.

*En France, leur nombre ne cesse de diminuer depuis 2013, tout en restant le premier mode d'accueil. Au niveau national, 42% des assistants maternels partiront la retraite en 2035 avec plus de 100 000 postes restant à pourvoir...*



Les partenariats avec le ministère des Armées et leurs partenaires sont renforcés.



GUICHET UNIQUE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER



Maison d'Assistants Maternelles

# ENFANCE ET JEUNESSE

## zoom sur l'offre d'accueil global à Saint-Mandrier-sur-Mer en 2025

Au niveau national, 139 000\*  
MÈRES D'ENFANTS DE  
- 3 ANS CONTRAINTES  
D'ÊTRE INACTIVES OU DE  
TRAVAILLER À TEMPS PARTIEL  
FAUTE DE MODE D'ACCUEIL  
ACCESSIBLE.



### Multi-accueil parental Les Lucioles

20 enfants à partir de 2 mois

### Multi-accueil parental Leï Risoulet

20 enfants à partir de 2 mois

### Structure multi-accueil Les Colibris (I.Ge.S.A.)

12 enfants à partir de 3 mois / réservé ressortissants ministère des Armées



### 3 Assistantes maternelles

8 enfants à partir de 2 mois



### ALSH\* vacances scolaires « Association Lei Moussi »

135 familles adhérentes - 64 enfants accueillis maximum

### ALSH\* mercredis municipal

104 enfants maximum

### Accueil périscolaire municipal

211 enfants maximum

\*ALSH Accueil de Loisirs Sans Hébergement



### Foyer des jeunes municipal « Alain Ballester »

66 jeunes maximum

**Aujourd'hui, Saint-Mandrier a une offre de 48 berceaux** pour les enfants de civils âgés de moins de 3 ans, et un **minimum de 64 places en accueil de loisirs** pour les 3-10 ans.

Pour une commune de moins de 10 000 habitants, ce ratio pourrait apparaître comme convenable... **Toutefois, cette conviction est erronée au regard des spécificités des besoins des familles** qui vivent ou travaillent sur notre presqu'île (éloignement géographique, nombre de naissances, nombre de nouveaux arrivants en cours d'année, nombre de parents travaillant sur la commune sans possibilité de s'y loger, etc...).

La politique de la famille fait partie des sujets prioritaires de notre commune : offre élargie, services adaptés, lieux d'accueil optimisés, renouvellement systématique des Conventions Territoriales Globales avec la Caisse d'Allocations Familiales du Var (CAF), mise à jour fréquente du PROJET Éducatif Territorial, etc...

**Parce que l'avenir se cultive aujourd'hui pour demain !**

## Retour sur les travaux au **STADE DE FOOTBALL**

Les travaux de rénovation du stade de football Lanérière sont désormais terminés, permettant d'offrir aux usagers des équipements modernisés et plus confortables.

Les vestiaires ont été rénovés (faux plafonds, cloisons renforcées, sols nettoyés, nouveaux chauffages) et le terrain a bénéficié d'une remise à niveau complète : dépose de l'ancien gazon, réhausse, drainage et pose d'un nouveau gazon synthétique intégrant liège et fibres de coco.

De nouveaux bancs de touche viennent finaliser ces aménagements.



# RETOUR SUR UN NOËL ENCHANTÉ à Saint-Mandrier-sur-Mer

En ce début d'année, alors que les lampions de la fête scintillent encore dans nos mémoires et que l'année 2026 pointe le bout de son nez, je tenais à revenir avec vous sur la magie qui a enveloppé notre Presqu'île durant tout le mois de décembre. Quel bonheur de voir Saint-Mandrier vibrer au rythme de nos traditions provençales et de l'émerveillement des plus petits !

## UNE VILLE DE LUMIÈRE

Dès la tombée de la nuit, Saint-Mandrier-sur-Mer s'est paré de ses plus beaux habits de lumière. Cette ambiance féerique ne serait rien sans le travail de l'ombre de ceux qui œuvrent pour notre cadre de vie.



Il convient d'adresser nos plus vifs remerciements aux services municipaux et métropolitains. Leur engagement technique et leur créativité pour installer les illuminations, malgré les contraintes de la saison, ont permis de transformer nos rues et nos places en un véritable parcours enchanté. Merci pour leur dévouement au service des Mandréens.

## LA FÊTE CALENDALE : LE GOÛT DU PARTAGE

Nos festivités ont été marquées par les Calendales, ce moment privilégié qui nous permet de nous retrouver autour de nos traditions provençales. Les costumés assortis aux santons de la crèche ont déambulé dans les rues au son des tromblons de nos bravadeurs et de tambourinaires.





## LE GROS SOUPA : LA TRADITION GASTRONOMIQUE RESPECTÉE

Organisé avec passion par l'association Les Racines Mandréennes, le Gros Soupa a une nouvelle fois respecté les rites ancestraux. Dans une ambiance solennelle et conviviale, nous avons honoré la table des sept plats maigres et des treize desserts.

Ce repas traditionnel rappelle l'importance de nos racines et le devoir de transmission aux jeunes générations.



## L'ARRIVÉE TRIOMPHALE DU PÈRE NOËL

C'est sans doute le moment le plus attendu par nos enfants. Grâce à l'organisation millimétrée des Fêtes Mandréennes, le vieil homme à la barbe blanche a fait une escale remarquable sur notre commune. Les yeux pétillants et les sourires sur les visages ont été la plus belle des récompenses pour les bénévoles qui ont rendu ce moment possible.



## CONCOURS DE CRÈCHES : DES ŒUVRES D'ART MINIATURES

Enfin, la créativité était au rendez-vous avec le concours de crèches orchestré par L'Atelier Provençal. Chaque participant a su mettre en scène avec une minutie incroyable

le petit monde des santons, entre mousse fraîche, écorces de pins et lumières tamisées. Un grand bravo aux lauréats et à tous les participants qui font vivre ce savoir-faire provençal.

Un grand merci à nos forces vives : la réussite de ces fêtes repose sur un triptyque essentiel : de la volonté, l'expertise technique et le dynamisme de nos associations.

Nous remercions chaleureusement chaque bénévole, chaque agent et chaque habitant ayant participé à ces moments de cohésion. C'est ensemble que nous faisons de Saint-Mandrier un village où il fait bon vivre, en hiver comme en été.



Au nom de toute l'équipe municipale, nous vous souhaitons une excellente année 2026, pleine de santé, de joie et de nouveaux projets partagés sur notre presqu'île de charme.

## HOMMAGE à Mimi Reinaud



Il était notre sourire du matin en lisant ses posts sur Facebook, critiques mais toujours justes, et surtout empreints de cette bonne humeur provençale. C'était un poète du XXI<sup>e</sup> siècle.

En petit comité, il aimait nos moments de convivialité, avec ses anecdotes.

Je garderai le souvenir de Mimi et de son épouse Jeanine, se promenant bras dessus, bras dessous, sur la promenade La Touche Tréville, un coucher de soleil illuminant leur complicité.

Repose en paix, Mimi. Nous garderons ton souvenir.

Le Maire,  
Gilles VINCENT

## Droit de **RÉPONSE** à la tribune de la majorité d'octobre 2025.

### **Un souffle démocratique pour Saint-Mandrier : La Vague répond aux dérives autoritaires**

Le droit de réponse du maire, publié dans le bulletin municipal d'octobre, illustre précisément les dérives que nous dénonçons en septembre : une gestion autoritaire, une concentration excessive du pouvoir et une tentative de discréditer l'opposition. Une fois de plus, ce texte avec une menace de diffamation, la déformation de nos propos et sa longueur double à celle de notre texte publié en septembre est illégal, violant les règles encadrant le droit de réponse, qui exigent une longueur équivalente au texte initial (Article 13 de la loi n° 81-452 du 29 juillet 1981 sur la liberté de la presse). Cette entorse aux principes démocratiques reflète la volonté de dominer le débat en étouffant les voix dissidentes.

Le maire invoque son score de 64 % d'électeurs mandréens qui auraient voté au premier tour pour justifier sa légitimité. Précisons les faits : ce sont en réalité 31 % des Mandréens et Mandréennes inscrits qui ont voté pour sa liste, en net recul par rapport aux 38 % de 2014. Cette érosion du soutien populaire questionne la confiance des Mandréens dans une gestion qui concentre le pouvoir. Un mandat n'est pas un blanc-seing pour gouverner sans transparence ni débat. Ainsi, les commissions municipales, prétendument pluralistes, sont rarement réunies, souvent sans documents préparatoires ni comptes-rendus, réduisant leur rôle à une formalité. Le conseil municipal, loin d'être un espace d'échange, enregistre des décisions prises en amont, privant les élus, y compris ceux de la majorité, d'une réelle influence.

Le maire conteste les évocations de pressions, brandissant une menace de plainte pour diffamation avec 45 000 € d'amende. Cette intimidation, visant à faire taire l'opposition, esquivent nos demandes répétées de débat public transparent, où nous présenterions nos observations, preuves à l'appui. Il prétend ne pas participer aux commissions pour ne pas « influencer les débats ». Cette affirmation est fallacieuse : l'absence de processus transparents et d'un président impartial tous issus de sa liste garantit que ses orientations prédominent, reléguant les élus à un rôle décoratif.

Sur les « faveurs » dénoncées, le maire travestit nos propos, suggérant que nous critiquons l'attribution de logements sociaux ou de subventions. Nous dénonçons un système où la centralisation du pouvoir permet de cultiver des fidélités intéressées, au détriment de l'équité et de la transparence. Ces pratiques opaques minent la confiance citoyenne. Les décisions, même légitimes, doivent respecter des règles strictes, sans arrière-pensées clientélistes.

Enfin, sur un éventuel nouveau mandat, le maire évoque le choix des électeurs. Nous ne contestons pas ce droit, mais interrogeons une volonté de s'accrocher au pouvoir, 30 ans, jusqu'à préparer une succession familiale. L'âge n'est pas une discrimination, mais une question de dynamisme pour une commune en mutation. Les Mandréens méritent une gouvernance ouverte, non une dynastie.

La démocratie locale est en panne. Une fois de plus, le texte illégal du maire par ses propos et sa longueur excessive symbolise ce mépris des règles. Nous appelons à un sursaut démocratique : des débats ouverts, des décisions transparentes, une gestion participative. Lors des prochaines élections, votre vote sera décisif pour redonner la parole aux habitants et tourner la page d'une gestion autocratique. Ensemble, construisons une commune vivante et équitable.

Nous donnons rendez-vous à celles et ceux qui souhaitent participer à cette dynamique lors de nos réunions hebdomadaires du mercredi soir, Atelier Balthazar, Quai Séverine lieu d'échanges ouverts à toutes les bonnes volontés.

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - <https://lavague.info/>

## La tribune de l'**OPPOSITION**

Chers Mandréennes, chers Mandréens,

À l'aube de cette nouvelle année, La Vague Mandréenne vous adresse ses vœux les plus sincères : santé, sérénité et harmonie avec notre territoire, ce joyau méditerranéen que nous partageons. Que 2026 soit pour vous une année de bien-être, de projets épanouissants et de reconnexion avec ce qui fait la richesse de Saint-Mandrier : ses habitants, ses paysages, sa biodiversité.

Cette année sera celle des choix. Partout en France, et ici même sur notre presqu'île, les défis environnementaux, sociaux et économiques nous rappellent une évidence : le statu quo n'est plus une option. Les crises que nous traversons – climatique, sociale, démocratique – appellent des réponses audacieuses, collectives et responsables. À Saint-Mandrier, comme ailleurs, le temps des demi-mesures est révolu.

Depuis sa création, La Vague Mandréenne porte des idées simples mais essentielles :

- défendre notre santé, notre cadre de vie, notre littoral, nos espaces naturels ;
- promouvoir une gestion plus équitable et plus transparente des affaires communales ;
- encourager une démocratie locale vivante, ouverte et respectueuse de tous ;
- protéger le caractère unique et humain de notre presqu'île.

Pendant six ans de mandat de conseiller municipal M. Jean-Ronan Le Pen, tête de liste de La Vague Mandréenne en 2020, a porté ces idées avec les autres élus de la Vague Mandréenne. Il ne se représentera pas en 2026. A présent, il est très investi dans un projet citoyen sur la métropole qui l'amène désormais à s'éloigner de Saint-Mandrier.

Il tient à remercier chaleureusement toutes celles et ceux avec qui il a pu travailler et débattre durant ces années sur la presqu'île et dont le soutien et les interactions ont nourri son engagement au service de la commune.

La Vague Mandréenne, elle, continue sa route. Plus déterminée que jamais, portée par une équipe renouvelée et toujours fidèle aux mêmes valeurs, elle élira sa tête de liste dans les prochains jours. Cette nouvelle équipe portera une alternative ambitieuse, fondée sur l'écoute, la qualité de vie, la justice sociale et le bon sens.

Nous ne croyons ni aux promesses creuses ni aux solutions imposées d'en haut. Nous croyons en l'intelligence collective, en la force des idées partagées et en la capacité de notre territoire à tracer sa propre voie.

Ensemble, faisons de 2026 l'année où Saint-Mandrier montre l'exemple : celui d'une commune résiliente, unie et tournée vers l'avenir.

Excellente année 2026 à toutes et à tous.

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - <https://lavague.info/>



## La tribune de la MAJORITÉ

À l'aube de cette nouvelle année, l'ensemble des élus de la liste « Union pour Saint-Mandrier » vous adresse ses vœux les plus sincères. Que 2026 soit pour vous, vos familles et vos proches, une année de santé, de sérénité et de réussite dans tous vos projets.

L'année 2025 a été marquée par la célébration du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la commune nous permettant une belle rétrospective et de bons moments de partage et de convivialité. Une fois encore, nos associations ont été au rendez-vous pour proposer des activités et des manifestations, qu'elles soient culturelles, sportives ou tout simplement des instants de partages, merci à tous les bénévoles qui œuvrent chaque jour au service de la population.

Nous souhaitons que l'année 2026 vous apporte de la solidarité au profit de ceux qui en ont le plus besoin, de la réussite et surtout beaucoup de bonheur.

Nous resterons investis et pleinement mobilisés au service des Mandréens jusqu'à la dernière minute de notre mandat. La gestion d'une commune exige une vigilance de chaque instant et une énergie constante.

Saint-Mandrier-sur-Mer est bien plus qu'une commune : c'est une presqu'île de charme, un écrin de nature et d'authenticité que nous avons le devoir de protéger. Pour cela nous devons tous nous engager pour préserver notre cadre de vie exceptionnel, notre patrimoine naturel et le maintien de cette atmosphère "village" qui nous est si chère.

Très belle et heureuse année à toutes et à tous !



L'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier, de Marégau à Cépet

Rejoignez et suivez l'équipe de la majorité municipale sur Facebook : Gilles Vincent 2020-2026 / Union Pour Saint-Mandrier, De Marégau à Cépet



## Droit de **RÉPONSE** au mot de l'opposition de décembre dernier

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.

Le Maire.

Cela serait plutôt drôle si ce n'était pas grave, mais à force de refaire l'histoire, les élus de l'opposition se mélangent les neurones, car :

- nous confirmons que les élus de l'opposition bénéficient d'un local depuis leur élection en 2020, comme le prévoit le Code général des collectivités territoriales. Ce local n'a jamais été utilisé, alors que les nombreuses associations mandréennes manquent de salles ;
- à chaque fois qu'ils l'ont demandé, nous leur avons attribué une salle pour leurs assemblées générales et leurs débats publics, plus d'une vingtaine en 6 ans ;
- ils bénéficiaient depuis le mois d'avril d'une salle afin, disent-ils, de rencontrer les Mandréens et « de préparer les élections ». Nous avons souhaité que les salles soient tenues à l'abri des querelles politiques durant la période préélectorale, soit depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Un règlement intérieur, applicable à tous les candidats, régleme l'utilisation des salles municipales. De ce fait, ils ne pouvaient plus prétendre à l'utilisation de cette salle. D'ailleurs, lors des élections municipales de 2020, ils avaient bien une permanence électorale ;
- ils nous reprochent l'utilisation d'une salle à la mairie annexe pour qu'un conseiller municipal puisse recevoir, tous les mois, les doléances des habitants du Pin Rolland-Marégau et les transmettre aux services, ce qu'il fait depuis 2020. Le 8 novembre dernier, un élu de l'opposition, accompagné par deux personnes non élues, membres de « La Vague », dont l'un n'est autre que le secrétaire de l'APE, se sont présentés à la mairie annexe et ont ouvert la porte du bureau alors

que notre conseiller municipal recevait un administré. Cette situation a mis mal à l'aise la fonctionnaire qui gère l'agence postale, au point que cette dernière a hésité à déclencher l'alarme pour alerter la police municipale ;

- ils nous accusent aussi d'avoir « débarqué avec des conseillers municipaux à une réunion de la Vague mandréenne en 2024 », mais cette réunion était qualifiée par eux-mêmes de réunion publique, comme en atteste l'invitation. Au cours de cette réunion, j'ai réclamé par trois fois de pouvoir m'exprimer, ce qui m'a été refusé par M. LE PEN jusqu'à ce que les personnes présentes montrent leur désapprobation face à ce manque de transparence et de courtoisie envers le maire.



Que les élus de l'opposition se rassurent : notre fonctionnement municipal, en reprenant leurs propres termes, est « bien équilibré et respectueux de toutes les sensibilités », comme en témoignent les nombreuses familles qui ont souhaité s'installer dans notre beau village.

Le Maire,  
Gilles **VINCENT**

## FIGURES DU VILLAGE de janvier 2026

Les figures du village vous donnent rendez-vous le samedi 3 janvier 2026 à 12h30, sur la place des résistants, au kiosque, pour la découverte de la 73<sup>ème</sup> photographie qui mettra en lumière : "Les Restaurateurs" de l'ancien Les Flôts Bleus devenu Le Goût-Thé II " avec Gilberte OMER (avant) et Nicole DU BOUSQUET (maintenant).

Sur la photo d'illustration vous pouvez voir "Les fleuristes" d'avant et de maintenant.

En noir et blanc (de gauche à droite): Lucette PETIT née le 28 juin 1937, et Gérard PETIT (1937-1994).

Et en couleur : Nathalie WYGNAL née le 2 octobre 1972.

(Photo de décembre 2025).

Vous pourrez retrouver leur photo durant un mois sur le kiosque ou sur notre page Facebook Fédération Cavalas.



La FÉDÉRATION CAVALAS

## L' USSM BASKET

Nos jeunes continuent l'apprentissage à jouer en championnat. Ils ont le mérite, faute de gymnase, de jouer en extérieur, même en novembre, et ils ont le soutien de leur KOP de supporters, qui ont même créé un drapeau pour l'équipe. Jimmy, l'entraîneur, continue leur apprentissage, et les victoires vont bientôt frapper à sa porte.



Martial ANCELIN  
Président de l'USSM BASKET

## La crèche des LUCIOLES

La crèche tient à adresser ses plus chaleureux remerciements à l'ensemble des commerçants de la commune pour leur généreuse participation à notre tombola de Noël.

Grâce à leurs nombreux lots offerts, le tirage au sort du 19 décembre, réalisé avec la complicité du Père Noël, a rencontré un franc succès et a apporté une belle dose de magie aux familles.



Le soutien fidèle des commerçants permet chaque année de renforcer le lien entre la crèche et la vie locale, tout en contribuant au financement de nos projets pédagogiques.

Un grand merci aussi aux familles qui se sont mobilisées avec enthousiasme pour démarcher les commerçants et collecter les lots. Cela démontre une nouvelle fois la force de notre projet parental et la richesse de notre vie associative.

Nous adressons à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Virginie et toute l'équipe des "LUCIOLES"

# l'Amicale des **DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES** de Saint-Mandrier-sur-Mer

En 2025 l'EFS a organisé quatre collectes sur notre commune.

Collectes en constante progression avec :



- 161 présentés à savoir 28 de plus par rapport à 2024 ;
- 123 prélevés sang total à savoir 8 de plus par rapport à 2024.

Ce sont vos énergies positives qui nous feront aller plus loin.

Les bénévoles de l'amicale vous remercient vivement pour votre engagement et vous invitent à venir participer à notre AG qui se déroulera salle Bailli de Suffren le mardi 20 janvier 2026 à 18h30.

Suite au succès de notre loto et de notre participation au Téléthon, ces deux manifestations seront maintenues cette année.

Nous vous souhaitons une très belle année !

Alain **CRESPO**  
Président de l'**AMICALE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER**

## À VOS AGENDAS

**VIDE-GRENIERS du Village 2026**  
PLACE DES RÉSISTANTS DE 7H00 À 15H30

- . DIMANCHE 11 JANVIER INSCRIPTION PAR SMS LE 29 DÉCEMBRE
- . DIMANCHE 25 JANVIER INSCRIPTION PAR SMS LE 14 JANVIER
- . DIMANCHE 8 FÉVRIER INSCRIPTION PAR SMS LE 28 JANVIER
- . DIMANCHE 22 FÉVRIER INSCRIPTION PAR SMS LE 11 FÉVRIER
- . DIMANCHE 8 MARS INSCRIPTION PAR SMS LE 25 FÉVRIER
- . DIMANCHE 29 MARS INSCRIPTION PAR SMS LE 11 MARS
- . DIMANCHE 12 AVRIL INSCRIPTION PAR SMS LE 1<sup>er</sup> AVRIL
- . DIMANCHE 26 AVRIL INSCRIPTION PAR SMS LE 15 AVRIL
- . DIMANCHE 10 MAI INSCRIPTION PAR SMS LE 29 AVRIL
- . DIMANCHE 31 MAI INSCRIPTION PAR SMS LE 13 MAI
- . DIMANCHE 14 JUIN INSCRIPTION PAR SMS LE 3 JUIN

INSCRIPTIONS 06.14.91.63.79

**VIDE GRENIER**  
PIN ROLLAND  
PARKING SAINT-ASILE  
DIMANCHE DE 7H00 À 15H00

**2026**

18 JANVIER	21 JUIN
15 FÉVRIER	20 SEPTEMBRE
15 MARS	18 OCTOBRE
19 AVRIL	15 NOVEMBRE
17 MAI	20 DÉCEMBRE

Juillet et août, dates et horaires disponibles sur le programme de l'été.  
Renseignements au 04.58.39.81.40  
Inscriptions salle Myrte, le mercredi qui suit le vide-greniers, à partir de 10H00.

Vous pouvez consulter toute l'année les affiches des VIDE-GRENIERS, organisés par les associations mandréennes, sur notre site internet ville-saintmandrier.fr dans la rubrique agenda.



## ANANDAYOGA : agenda des cours de 2026

Nous avons accueilli un nouveau professeur de yoga dans notre association Anandayoga.

Sarah Marro, qui exerce plusieurs disciplines : nouveaux cours, HATA-YOGA - YIN YOGA NIDRA - YOGA CHAISE, et en projet YOGA ENFANT ; nouveaux horaires, dans différentes salles du côté village (selon le flyer ci-joint).

De plus, du côté "Pin Rolland", le professeur de yoga Nanou CANO donne un nouveau cours de HATHA YOGA les lundis soirs de 19 h à 20 h 30, salle Arbouses, ainsi qu'un projet de nouvelle discipline : le YOGA DU RIRE.

Venez nombreux, les cours sont ouverts à tous, débutants et confirmés, même en cours d'année. Premier cours gratuit.



**COURS DE YOGA A PIN ROLLAND**

Les cours sont assurés par un professeur diplômé de la Fédération française de GREEN-YOGA

**Nanou CANO 06 51 75 83 99**

Lundi 19 h - 20h30	Salle Arbouse
Jeudi 9 h - 10h 30	Salle Myrte
Jeudi 11 h - 12h30	Salle Myrte
Jeudi 19 h - 20h 30	Salle Myrte

**COURS DE YOGA AU VILLAGE**

Les cours sont assurés par un professeur diplômé de la Fédération française d'Hatha-Yoga

**Sarah MARRO 06 47 59 89 50**

Yvonne Barrière 06 78 31 98 53  
(Remplaçante Hatha-Yoga)

Lundi 9 h à 10 h 30 Hatha-Yoga -  
Lundi 10h30 à 11 H 45 Yin Yoga Nidra  
Salle des fêtes Marc Baron  
Mercredi 14h15 à 15h30 yoga chaise  
Salle Bailly de Suffren  
Mercredi 17h 30 à 18h45 Hatha-yoga  
Ancien restaurant scolaire

Les cours sont ouverts à tous débutants et confirmés -  
Prix des cours 9 € la séance  
Adhésion à l'association 15 € annuel et 25 € pour les couples

Contacts : [anandayoga83430@gmail.com](mailto:anandayoga83430@gmail.com)

Marie-José **JARRY**  
Présidente d'**ANANDAYOGA**

## Quand la **SPÉLÉOLOGIE** rencontre la médecine à Saint-Mandrier-sur-Mer

Du 8 au 11 novembre 2025, à Saint-Mandrier-sur-Mer, sous l'égide du Club Spéléologique Méditerranéen (CSM) et du Centre Interdisciplinaire de Recherches Karstiques Appliquées (CIRKA), membres opérationnels du SSF en secours minier, s'est tenue la réunion annuelle de la commission médicale de la Fédération Française de Spéléologie (FFS).



Ces différentes journées ont permis de travailler sur différentes problématiques de santé et de médicalisation des secours, d'aborder tous les aspects médicaux susceptibles d'impacter les pratiquants des activités de la FFS, spéléologie, canyoning et plongée souterraine, ainsi que les moyens de leur prévention.

Elles ont aussi permis de faire découvrir aux participants notre commune et sa gastronomie...

Ces journées de travail en salles ont été accompagnées d'une visite des anciennes mines de bauxite de Mazaugues, sous la direction d'Eric Durand, trésorier du CSM / CIRKA, en présence du président du Comité Départemental de Spéléologie, Monsieur Guillaume Chardin.



Le CIRKA / CSM, association mandréenne de spéléologie, est ouverte aux jeunes à partir de 13 ans et à toute personne souhaitant découvrir le monde souterrain.

Par ailleurs, l'association organise à intervalles réguliers des visites payantes des anciennes mines de bauxite.

Pour tous renseignements, contacter le mail du : [csmspeleo@free.fr](mailto:csmspeleo@free.fr)

Le CIRKA / CSM, le CDS 83 et la commission médicale FFS tiennent à remercier M. le Maire et l'ensemble de la municipalité et leurs services pour leur accueil.

Robert **DURAND**,  
président du **CIRKA**

## Procyon « Ville de Saint-Mandrier » : **VAINQUEUR** du Championnat de Méditerranée

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, Procyon Ville de Saint-Mandrier-sur-Mer, mené de main de maître par Guy Gorzerino de l'ANSM et son équipage, remporte le Championnat de Méditerranée en monotypie sur First 31.7, avec 6 points d'avance sur le second.

Le Championnat de Méditerranée s'est couru sur 7 régates qui se sont disputées entre Antibes et Bandol. Rappelons que sur ce type de course tous les concurrents naviguent à armes égales, mettant ainsi en avant, non pas une course à l'armement, mais les qualités techniques et tactiques de l'équipage, ainsi que sa cohésion.

### Championnat CVAT : l'ANSM se démarque

Cette année encore et pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, l'ANSM a remporté le Challenge Voile Aire Toulonnaise ainsi que le Trophée des Podiums traduisant la forte participation et les bons classements des bateaux de l'ANSM à chaque régata.

L'ANSM remercie l'ensemble des équipages de porter haut les couleurs et les valeurs du club et de la Ville de Saint-Mandrier-sur-Mer.

Patrick **HENON**,  
président de l'**Association Nautique de Saint-Mandrier**



# L'édition 2025 du **TÉLÉTHON** à Saint-Mandrier-sur-Mer : encore une réussite !

Durant les 2 week-ends qui se sont succédé, l'offre était la plus large possible, avec de la danse, du sport, des chansons et des concours. C'est le club de tennis qui, avec son tournoi mixte et une participation au rendez-vous, lançait cette édition sous de bons auspices en établissant un record de recettes.



Le 2<sup>ème</sup> week-end commençait dans le quartier Pin Rolland Marégau, où les fêtes mandréanes ont pu allumer les lampions afin que les Lucioles promènent les couleurs du Téléthon. À l'arrivée, jouets pour les enfants, gâteaux, vin chaud et chocolat chaud.



Le samedi matin, 3 espaces pour participer : le terrain de boules, le stade de basket, le long du quai. Quant à l'évasion, c'est l'APM qui proposait, durant tout le week-end, une buvette, des sorties en mer ainsi qu'une tombola dont les lots ont été généreusement offerts par de très nombreux commerces de Saint-Mandrier.

Sur le stade, parents et enfants ont pu découvrir le pickleball avec le club de tennis et aider l'USSM basket à relever le challenge des 1000 lancers francs. C'est un nouveau record établi, avec 3 940 tentatives qui ont permis d'atteindre les 1 294 lancers francs réussis. Il ne sera pas mentionné le taux de réussite de notre maire et de l'adjoint aux associations, Gilles et Romain Vincent.

Tout comme l'année dernière, M. Castagnie, de l'entreprise Port Pin Rolland, s'engage à reverser une somme en fonction des paniers réussis. L'OMJS, de son côté, a vu se succéder parents et enfants pour son challenge rameur. Sur 3 heures, 2 h 44'15'' de temps effectif, pour les initiés, cela représente 28 024 mètres parcourus.

L'après-midi était consacré à l'art. Le traditionnel gala de l'école de danse, comme à son habitude, affichait complet et était suivi d'un ensemble de 3 chorales, orchestrées par Presqu'île en chœur. Les Boulomanes du Creux Saint-Georges, le Club de bridge, assuraient la partie concours habituels, en contribuant fortement à augmenter les dons et recettes.

Un remerciement tout particulier aux donateurs de sang bénévoles, qui ont assuré avec succès vin chaud et marrons chauds sur la place du marché.



Au final, ce 9<sup>ème</sup> Téléthon consécutif aura vu le montant des recettes et dons dépasser celui de l'année dernière, qui avait été jugé excellent, et apportera des lueurs d'espoir sur l'autoroute de la recherche, qui chaque année avance. Elle permet aussi aux associations participantes de partager des moments de rencontres, et même si nous souhaitons toujours plus de public, le but est atteint et nous encourage à envisager la prochaine, qui fêtera ses 10 ans, en l'étendant encore à d'autres collaborations afin que le côté festif soit partagé par le plus grand nombre, avec des dons et recettes en augmentation.

L'OMJS et les associations participantes tiennent à remercier tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à cette opération 2025 : la mairie, les services techniques ainsi que le service communication pour tous les moyens mis à disposition, l'Association festive de la presqu'île Pin Rolland Marégau pour leur généreuse participation financière habituelle et, sans pouvoir tous les citer, les très nombreux commerces de Saint-Mandrier-sur-Mer encore au rendez-vous de la générosité.



Jean-Pierre **MATHIAS** et Christophe **TROIA**,  
Pour l'**OMJS**

Le **MANDRÉEN** - JANVIER 2026 - page 15

*Petit rien*

*Il était là*

*sur le bord du chemin*

*petite trouvaille,*

*bout de rien qui enchante le regard*

*vient enrichir une collection de trésors...*

EXPO  
**VOLSY**

**GALERIE  
RANCILIO**

**DU 9 AU 25 JANVIER 2026**

2 AV. MARG BARON - SAINT-MANDRIER-SUR-MER

**VERNISSAGE**

**VENDREDI**

**9 JANVIER**

**À 18H30**

**ENTRÉE LIBRE**

**DU MARDI AU DIMANCHE DE 10H30 À 12H00 ET DE 14H00 À 17H00**

**FERMÉ LE LUNDI**



Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer  
[www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)  
04 78 00 00 00 - 04 78 00 00 00  
Bd Le Mandrien - Saint-Mandrier-sur-Mer

SAINTE-MANDRIER-SUR-MER

